

COMMUNIQUE DE PRESSE



Service Public
Fédéral
FINANCES

Bruxelles, le 25 mai 2011

LE SECRETAIRE D'ETAT
adjoint au Ministre des Finances
Cellule Communication

Adresse de correspondance
North Galaxy – Tour B – 26ème étage
Bd. du Roi Albert II, 33 - Bte 1
1030 Bruxelles

Biztax, la nouvelle déclaration électronique à l'impôt des sociétés!

Lors d'un séminaire organisé ces mardi 24 et mercredi 25 mai 2011 à Bruxelles par le SPF Finances et la fondation Forum For the Future (FFF) en collaboration avec les Instituts des différentes professions économiques, le Secrétaire d'Etat Bernard Clerfayt a annoncé le lancement de la nouvelle déclaration électronique à l'impôt des sociétés : **Biztax**.

L'ancienne version, Vensoc, a été lancée en 2005 et permettait d'envoyer de manière électronique les déclarations à l'impôt des sociétés. La nouvelle version, Biztax, est étendue aux déclarations à l'impôt des non-résidents et à l'impôt des personnes morales. De nouvelles fonctionnalités sont également prévues, telles que le dépôt de plusieurs déclarations en une seule fois et la consultation des déclarations déposées. **L'application informatique a été mise en ligne aujourd'hui !**

Les avantages des déclarations électroniques pour les sociétés ne sont pas négligeables :

- La validation de la déclaration électronique avant envoi permet de s'assurer que celle-ci est correctement établie (des tests signalent au contribuable si sa déclaration a été correctement établie, si des mentions obligatoires ont été éventuellement omises, etc.) ;
- La déclaration établie peut circuler au sein de l'entreprise pour approbation. Par exemple, du comptable interne vers le directeur administratif ou du comptable externe vers son client ;
- la déclaration est transmise à l'administration sans déplacement, et la société obtient un accusé de réception en retour par voie électronique;

« Ces dernières années, le Ministre des Finances et moi-même avons accordé une importance toute singulière à mettre à disposition des citoyens et des entreprises un éventail de services électroniques. Le département a par ailleurs été un des premiers services publics fédéraux en Belgique à réellement innover en matière d'e-gouvernement au bénéfice tant des citoyens que des professionnels du chiffre et des entreprises », a conclu le Secrétaire d'Etat à la modernisation du SPF Finances.

Le séminaire a rassemblé près de 1500 professionnels du chiffre.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

Jérôme De Mot
Courriel : jerome.demot@ckfin.minfin.be
Gsm : 0475/764793